



Valorisation agronomique démarche qualité et réponse aux besoins des utilisateurs

Marc Cheverry
Chef du Département
Prévention
Gestion Optimisée des Déchets



S'inscrire dans un contexte local

Trois axes stratégiques d'actions locales

- Produire des composts de qualité **pour un retour au sol en adéquation avec la demande locale**
- Mettre en cohérence **l'ensemble des filières locales de recyclage en agriculture**
- Développer et pérenniser la demande **pour l'utilisation des matières organiques**



Produire des composts de qualité

**La production de composts de qualité,
c'est le cocktail réussi du dosage entre :**

- **la définition locale des qualités agronomiques et sanitaires attendues pour les matières organiques**
- **la transparence sur la méthode de production**
- **des pratiques d'utilisation sans risque pour l'activité agricole**
- **des objectifs continus d'amélioration de la qualité**



La norme NF U 44 051

Un standard nécessaire mais pas suffisant

Les composts s'inscrivent dans le cadre de la réglementation des matières fertilisantes

- **Principes générale : l'homologation**
- **Exceptions : Norme rendue d'application obligatoire**

Signifie un cadre pour passage du statut de déchets, dont le retour à la terre est soumis à plan d'épandage, au statut de produit

Norme révisée publiée en avril 2006 ; arrêté du 21 Août 2007

Digestats de méthanisation : absence d'homologation et de norme



La norme NF U 44 051

**Dénomination de type :
Compost vert**

**Compost de fermentescibles alimentaires et/ou ménagers
Compost végétal**

Compost de matières végétales et animales

Critères d'innocuité dans les conditions d'emploi

- **Éléments traces**

- As, Cd, Cr, Hg, Ni, Pb et Se en teneurs limites / MS (mg/kg)
- Cu et Zn en teneurs limites, soit / MS, soit / MO (mg/kg)
- Flux maximaux annuels et sur 10 ans (g/ha)

- **Critères microbiologiques**

- Agents pathogènes
- Valeurs limites / produit brut selon types de cultures

- **Inertes et impuretés**

- Plastiques, verres et métaux (en % MS)

- **Composés traces organiques**

- H.A.P. en teneurs (mg/kg MS) et flux limites annuels (g/ha/an)



La norme NF U 44 051

Innocuité

- Cf. annexe B (informative) / Produits de type 3,4,5,9 et 10
 - Indicateurs de traitement / Efficacité de l'hygiénisation du compostage

Traçabilité

- Article 7 – Marquage
 - Obligatoire: « AO », dénomination, référence à la norme, caractéristiques, identification de lot ...
 - Facultatif: marque, procédé, matières premières > 5% MB ...

Contrôle

- Annexe A – Contrôle des lots de produits commercialisables
 - Analyses / nouveau produit ou ensemble de produit
 - Analyses en routine



Autres référentiels

Il existe plusieurs labels au niveau français ou européen

Les exigences varient, les méthodes de mesure également

L'éco label européen est plus exigeant, notamment sur les éléments traces

- **Sensible sur ZN et Cd au regard des teneurs moyennes des composts**

Des groupements d'utilisateurs ont développé leurs propres cahier des charges

- **Exigences sur les inertes notamment**



S'engager dans une démarche qualité

une concertation permanente avec l'ensemble des acteurs

- **l'étude des filières de recyclage déjà existantes en local**
- **un choix de filières de traitement cohérent avec les résultats obtenus lors des deux étapes préalables**
- **la création d'un réel partenariat avec la profession agricole**
- **la vulgarisation des connaissances**
- **l'amélioration de la transmission des informations**



Des engagements des producteurs

Au-delà des exigences réglementaires : ICPE et norme matières fertilisantes

Développer un plan d'actions en amont (collecte sélective matériaux, déchets dangereux, déchets verts et biodéchets, ...)

S'engager sur des exigences de traçabilité :

- définition d'un lot
- Transparence sur les mélanges (description, information, suivi)
- Information continue sur les analyses et présentation sur base homogène (correction pour ramener à degré de maturité défini)
- Mise à disposition des cahiers de suivi sur demande
- Devenir des lots non-conformes

Développer une information sur les usages des compost



La confiance se gagne au quotidien et dans la concertation et le partenariat entre acteurs

Un historique très présent

Des initiatives à développer et vulgariser

- **Chartes locales de qualité**
- **Certification tierce partie**
- **Suivi (organismes indépendants)**
- **Essais agronomiques**

Un cadre de cohérence national